

À Brest, le 11 juillet 2025

## **Avis d'appel à la concurrence**

### **Cahier des charges pour le déploiement de la plateforme RUDI**

Rédacteur : Guillaume Chérel

Réf. : 25-139

#### **1. Contexte et objet de la mission**

L'Adeupa, agence d'urbanisme de Brest-Bretagne, est une association loi 1901 qui compte 30 membres, collectivités ou acteurs publics de l'Ouest breton.

Depuis 2022 et sous l'impulsion de Brest Métropole, l'ADEUPa a été mandatée par son conseil d'administration pour établir un tiers de confiance de la donnée. Cette démarche innovante vise à fédérer une stratégie locale de la donnée, réunissant divers acteurs locaux (publics et privés) de structures variées (collectivités, sociétés publiques locales, associations, entreprises...). L'ADEUPa s'engage ainsi à promouvoir la circulation et l'utilisation des données au service du territoires et de ses acteurs, incluant les secteurs privés, publics et parapublics de l'Ouest breton. L'agence a été choisie pour cette mission en raison de :

- La nature de ses 3 missions<sup>1</sup> en lien direct avec la donnée ;
- Le large territoire qu'elle couvre ;
- La typologie diversifiée de ses adhérents ;
- Le fait qu'elle dispose déjà de conventions de partage de données avec de multiples acteurs.

Son périmètre géographique et sa structure opérationnelle permettent de traiter efficacement des enjeux data majeurs.

En tant que tiers de confiance, l'ADEUPa garantit que les données seront utilisées pour des missions d'intérêt général, dans le respect d'un cadre éthique, assurant que les données publiques et privées ne seront pas détournées à des fins contraires à l'intérêt général. L'ADEUPa soutient et accompagne ainsi plusieurs projets de mise en commun et d'utilisation de données entre acteurs publics et privés.

Pour mener à bien sa mission de tiers de confiance, l'ADEUPa souhaite s'équiper d'un outil de partage de données. La plateforme Rudi, déployée par Rennes métropole et prototypée avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative « Urban

---

<sup>1</sup> Se situer dans un monde qui change (l'ADEUPa accompagne les acteurs publics de l'Ouest breton par ses observatoires) / Préparer l'avenir (l'ADEUPa accompagne les acteurs publics de l'Ouest breton par ses études et la planification) / Partager les connaissances (l'ADEUPa accompagne les acteurs publics de l'Ouest breton par la diffusion de ses travaux et l'animation d'échanges).

Innovative Action » entre 2020 et 2023, répond pleinement aux attentes de l’ADEUPa. La plateforme permet de créer et d’améliorer des services numériques basés sur une gestion responsable et éthique des données. L’outil est construit sur un modèle open source. Il permettra aux acteurs du territoire de partager facilement et en toute sécurité leurs données – en gardant la maîtrise de celles-ci – et d’accéder en un même point à de nombreuses données produites localement, qu’elles soient ouvertes ou soumises à un accès restreint.

Aussi, dans le cadre du projet de service public local de la donnée et après avoir considéré les compétences et moyens de l’agence, l’ADEUPa a décidé de faire appel à des compétences extérieures et souhaite confier à un prestataire le déploiement de la solution Rudi.

## 2. Contenu de la mission

Il est attendu du prestataire :

- Qu’il s’assure des pré-requis d’infrastructure nécessaire au bon fonctionnement de Rudi ;
- L’installation de Rudi Portail - version dockerisée (logiciel en open source – documentation disponible ici : <https://github.com/rudi-platform>) ;
- L’installation de Rudi Node Provider - version dockerisée (logiciel en open source – documentation disponible ici : <https://github.com/rudi-platform>) ;
- Le paramétrage fonctionnel ;
- Transfert de compétences administrateur.

## 3. Présentation de l’offre

Il est attendu du prestataire qu’il adresse, par écrit, une offre répondant aux besoins énoncés ci-dessus précisant :

- Une description des services proposés ;
- Les tarifs détaillés ;
- Toute information supplémentaire jugée pertinente.

## 4. Calendrier

La direction de l’Adeupa souhaite que la mission soit réalisée pour le 31 octobre 2025.

## 5. Délai de réponse

La réponse du candidat est souhaitée pour le 25 août 2025 à midi au plus tard.

**L’offre est à adresser par mail à Yves Cléach ([direction@adeupa-brest.fr](mailto:direction@adeupa-brest.fr)), directeur de l’Agence d’urbanisme de Brest-Bretagne avec en copie Guillaume Chérel ([guillaume.cherel@adeupa-brest.fr](mailto:guillaume.cherel@adeupa-brest.fr)), chargé de mission stratégie locale de la donnée.**

## 6. Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Guillaume Chérel, chargé de mission stratégie locale de la donnée, par mail ([guillaume.cherel@adeupa-brest.fr](mailto:guillaume.cherel@adeupa-brest.fr)) ou téléphone (02 98 33 56 28).